

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 28 FÉVRIER 2023

Roger DIDIER, MAIRE de la Ville de GAP,

Objet : délégation pour la représentation de la collectivité en justice,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-19, L.2122-21 et L.2122-22 ;

VU la délibération n°2020_05_7 du 28 mai 2020 portant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat, notamment à l'effet d'intenter les action en justice au nom de la Commune ou de la défendre dans les actions intentées contre elle ;

VU les arrêtés du 21 septembre 2021 portant délégation de fonction à M. PHILIP et Mme GRENIER, Adjoint au Maire, à l'effet de représenter la Commune en justice ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'apporter un appui technique aux élus ayant délégation lorsqu'ils représente la Commune aux audiences ;

CONSIDÉRANT qu'il est également nécessaire que la Commune puisse être représentée aux audiences, en cas d'empêchement des élus ayant délégation.

ARRÊTE :


Article 1 : Délégation est donnée Mme Anaëlle PIGEAU, juriste, pour assister les élus ayant délégation lors des audiences et le cas échéant, représenter la Commune aux audiences en cas d'empêchement de ces derniers.

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée :

- à M. le Préfet des Hautes-Alpes ;
- à l'intéressée.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 28 FÉVRIER 2023

Le Maire


Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 17 MARS 2023

Publié ou notifié le : 17 MARS 2023

Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2023_02_110
Objet :	Délégation de représentation en justice
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-02-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.8 - Decision d ester en justice
Identifiant unique :	005-210500617-20230228-A2023_02_110-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20230228-A2023_02_110-AR-1-1_0.xml	text/xml	866 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_12252.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20230228-A2023_02_110-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	52.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 mars 2023 à 10h24min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 mars 2023 à 10h24min33s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 mars 2023 à 10h24min34s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	16 mars 2023 à 10h24min40s	Reçu par le MI le 2023-03-16